

2021

BILAN DES ACTIVITÉS

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR	1
STRUCTURE ADMINISTRATIVE	2
RESSOURCES FINANCIÈRES	3
DIVISION DE L'ADMINISTRATION	4
• Faits saillants de l'année 2021	4
DIVISION DES OPÉRATIONS	8
• Faits saillants de l'année 2021	8
• Incendies majeurs 2021	9
• Interventions par « mois » de 2019 à 2021	11
• Appels par « jours » en 2021	11
• Interventions en fonction de « l'heure » de la journée	12
• Valeurs protégées	12
• Déploiement de la force de frappe	13
• Entraïdes	13
• Formation	14
DIVISION DE LA PRÉVENTION	16
• Principales activités	16
• Section des mesures préventives	17
• Programme d'éducation du public	18
• Section recherche des causes et circonstances d'incendie (RCCI)	21
SÉCURITÉ CIVILE	23
SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES	24
CONCLUSION	32

Mot du directeur



Martin Galarneau, directeur

Produire le bilan annuel d'un service des incendies est une étape essentielle qui assure une réflexion sur les réalisations passées et projette des actions pour le futur dans un contexte d'amélioration continue.

Ce document riche en informations vous renseignera sur le travail exceptionnel qui a été effectué par l'ensemble des membres du Service de la sécurité incendie dans le but de garantir à chaque citoyen de la Ville de Saint-Jérôme un milieu de vie sécuritaire. Bien que l'année 2021 ait été marquée par la COVID-19 encore une fois, le Service de la sécurité incendie de Saint-Jérôme a su maintenir son niveau de service.

En respect des alignements budgétaires de la Ville de Saint-Jérôme, le service a vu son budget en 2021 être pratiquement maintenu au niveau de celui de 2020. Malgré les augmentations du coût de la vie, entraînés par la pandémie, nous avons su répondre à ses nombreux défis tout en respectant le budget.

L'année 2021 a aussi marqué une avancée importante pour le service de la sécurité incendie de la Ville de Saint-Jérôme. En effet, la flotte de véhicules vieillissante du service devant être renouvelée, l'année 2021 a vu l'arrivée d'un nouveau véhicule d'élévation. La lecture de ce bilan vous donnera un aperçu de ce nouveau véhicule. Ce nouveau véhicule à la fine pointe de la technologie permet à la ville de Saint-Jérôme de faire son entrée de plain-pied dans le 21^e siècle.

D'autres acquisitions importantes ont été faites à 2021. Toujours dans un objectif d'améliorer l'offre de service à la population de Saint-Jérôme, les habits de sauvetage nautique ont été changés pour doter le service d'habits plus performants et polyvalents pour nos pompiers. Une autre acquisition qui marque un tournant important pour notre service, le début du remplacement des outils équipés de moteurs à essence par des outils fonctionnant à batteries qui contribuent à diminuer l'empreinte carbone de la Ville de Saint-Jérôme, et ce en respect des générations futures.

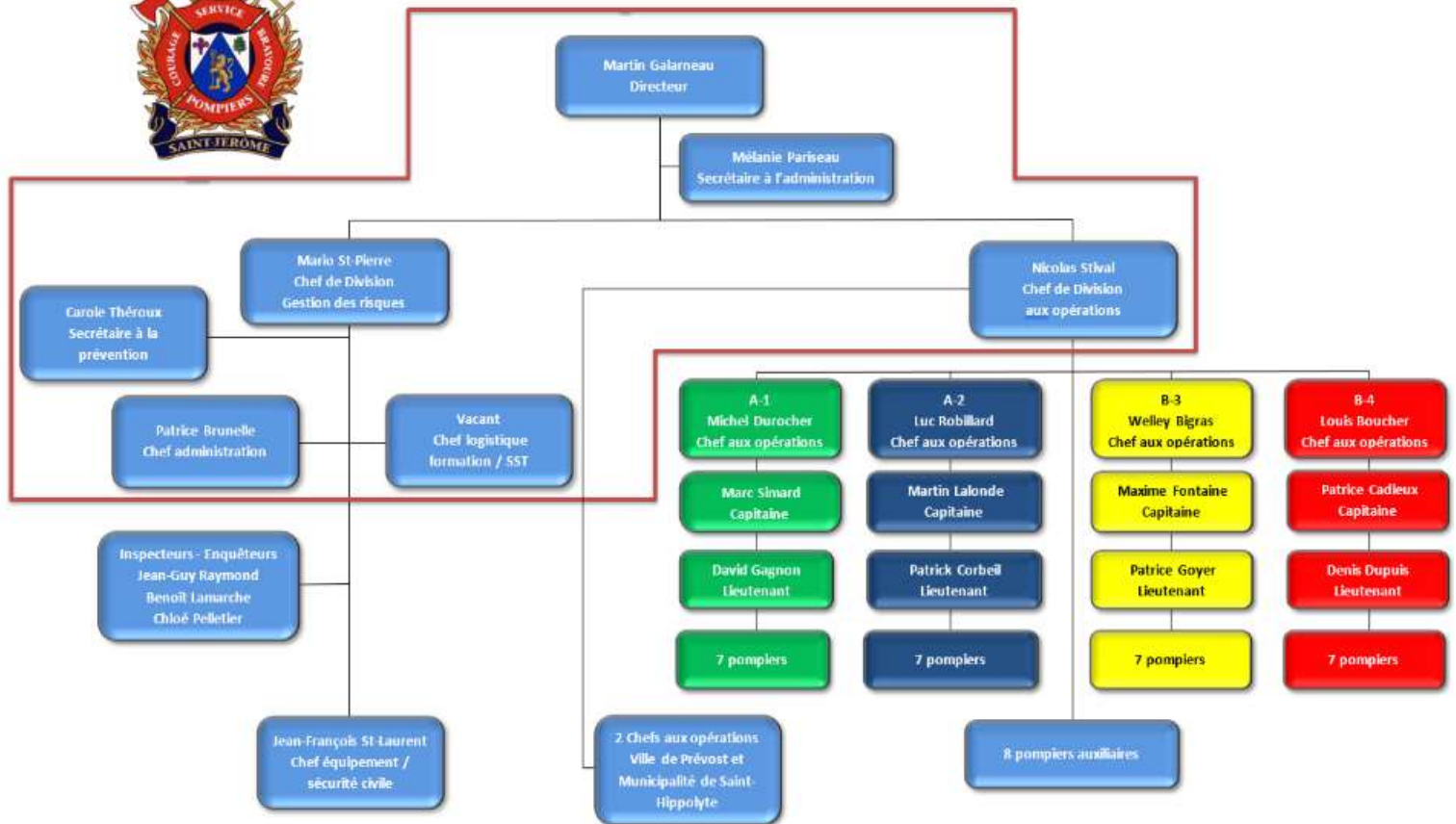
En terminant, je suis fier de vous présenter le rapport annuel du Service de la sécurité incendie de la Ville de Saint-Jérôme. Ce rapport est mon premier, en tant que directeur de cette prestigieuse organisation, organisation qui fêtera son 150^e anniversaire de création au cours de l'année 2023.

Bonne lecture!



Structure administrative

ORGANIGRAMME ÉTAT-MAJOR UNIFIÉ



Ressources financières

En 2021, le budget du Service de la sécurité incendie était de 8 767 100 \$, soit une augmentation d'un peu moins de 1 % par rapport à l'année 2020. Il représente 5,66 % du budget global de la Ville de Saint-Jérôme.

Le budget est réparti en quatre volets, soit l'administration, l'intervention, la prévention et la sécurité civile. Le volet intervention étant le plus important en raison de l'importance de la masse salariale s'y rattachant.

RESSOURCES FINANCIÈRES SSI						
Année	Budget municipal (\$)	Budget incendie			RFU (\$)	\$ incendie/100\$ RFU
		(\$)	% du budget	% du budget en prévention		
2019	140 300 000 \$	8 260 900 \$	5,89%	0,39%	7 624 500 320 \$	0,10835 \$
2020	148 200 000 \$	8 682 100 \$	5,86%	0,33%	8 318 237 713 \$	0,10437 \$
2021	154 844 000 \$	8 767 100 \$	5,66%	0,48%	8 688 581 102 \$	0,10090 \$

REVENUS

Depuis plusieurs années, la Ville possède un règlement ayant pour objet de fixer la tarification générale sur l'ensemble du territoire jérômien permettant, entre autres, de facturer certaines activités, certains biens et services.

En 2021, le Service de la sécurité incendie a généré un revenu à la Ville de Saint-Jérôme de 270 986 \$ pour différents services offerts.

ANNÉE	PARTAGE RESSOURCES	LOCATION ESPACE-POSTE DE POMPIERS BELLEFEUILLE	SAAQ DÉSINCARCÉRATION	REMPLISSAGE CYLINDRES	ENTRAIDE	AUTRE SERVICE	FEU DE VÉHICULE	FORMATION	TOTAL
2020	205 000 \$	14 562 \$	8 157 \$	2 536 \$	32 708 \$	18 843 \$	1 610 \$	1 125 \$	281 446 \$
2021	204 500 \$	7 250 \$	25 962 \$	2 505 \$	18 341 \$	12 428 \$			270 986 \$



Division de l'administration

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2021

L'année 2021 s'est poursuivie avec les contraintes imposées par la COVID-19. La structure déployée en 2020 est demeurée : division des équipes de travail en 2 groupes, occupation de la caserne est, maintien des activités à la caserne Centre.

Encore une année florissante en ce qui concerne les ressources humaines. Plusieurs faits marquants se sont déroulés durant cette année :

- Quatre pompiers auxiliaires ont été nommés comme pompiers permanents, afin d'augmenter nos effectifs à 10 pompiers par équipe;
- Deux pompiers auxiliaires ont été embauchés durant la période estivale pour assurer les remplacements pour la période des vacances;
- Un processus de jumelage entre les officiers et les chefs aux opérations a été mis en place afin de promouvoir la fonction de chef aux opérations et favoriser un processus de dotation à l'interne pour ce type de poste;
- Nous avons vécu le départ du chef aux opérations, Patrick Vallières, après six ans au sein de notre service, dont trois ans comme chef aux opérations à la division de la formation et de la SST et trois ans à la division des opérations;
- Il y a eu le départ à la retraite du directeur, Luc Chaput, après sept ans au sein du service, dont trois ans en tant que directeur adjoint et quatre ans en tant que directeur;
- Un nouveau véhicule d'élévation a été livré au service au mois de novembre. La mise en service prévu au début de l'année 2022 marquera une nouvelle ère de renouvellement pour la Ville de Saint-Jérôme;
- L'entente d'entraide de la MRC de La Rivière-du-Nord a été renouvelée avec une diminution des frais administratifs pour sa gestion.



Pour l'année 2021, l'achat en commun pour les habits de combat a été reconduit avec d'autres services de sécurité incendie (Blainville, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache, Mirabel et Deux-Montagnes). Cette entente avantageuse pour les villes participantes devrait être reconduite en 2022.



En 2021, le travail débuté par nos pompiers mandataires, il y a plusieurs mois pour l'achat d'un nouveau véhicule d'élévation, a connu sa conclusion par la livraison de celui-ci en fin d'année. L'implication de tous les acteurs dans ce dossier a permis que ce projet soit une réussite pour le service d'incendies.



Le véhicule de type pompe-échelle sera mis en service au début de l'année 2022, à la conclusion de la formation de tous les pompiers.



Cette année 2021 a marqué le début d'un changement important au niveau de la technologie des outils mécaniques utilisés par les pompiers. Ainsi, le service d'incendie a fait l'acquisition d'outils mécaniques fonctionnant à batterie, dans le but de remplacer éventuellement tous ceux fonctionnant à l'essence.

Le virage vert étant une source de développement pour la Ville, le service d'incendie a décidé d'y contribuer en achetant sa toute première scie à chaîne fonctionnant à batterie. Également, tous les autres types d'outils fonctionnant à l'essence seront éventuellement appelés à être remplacés par d'autres utilisant une énergie propre.



Dans le but de remplacer ses outils de désincarcération par de nouveaux outils employant une nouvelle technologie et une énergie verte, le service d'incendie a tenu en 2021, des essais d'outils de désincarcération fonctionnant à batterie.



Les outils de désincarcération sont primordiaux lors de situations impliquant des accidents d'automobile. Suivant ces essais, un rapport technique a documenté les caractéristiques favorisant une efficacité d'utilisation et les aspects de santé et sécurité au travail pour les utilisateurs. En 2022, le service d'incendie procédera à l'achat de deux ensembles d'outils fonctionnant à batterie pour la désincarcération automobile.



Division des opérations

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2021

En 2021, les pompiers ont combattu un peu plus d'incendies de bâtiment, soit 38 versus 35 en 2020, avec des pertes matérielles plus importantes.

Le début de l'année fut marqué par un incendie majeur, situé au 260, rue Labelle. L'incendie au restaurant *Coco Crêpes* a entraîné la perte de 3 édifices au centre-ville, dont celui du 258, rue Labelle. Cet édifice construit en 1838 fut une grande perte pour le patrimoine de la Ville de Saint-Jérôme.



Ainsi, les 38 incendies de bâtiments de 2021 ont entraîné des pertes matérielles évaluées à 3 131 250 \$, dont 652 050 \$ de plus qu'en 2020.

En contrepartie, la mission première des pompiers a été exécutée avec brio puisque nous ne déplorons aucune perte de vie humaine sur le territoire protégé par le service pour l'année 2021. Seulement 3 personnes ont subi des blessures lors d'un incendie en 2021.

Incendies majeurs 2021

50 000 \$ et plus

Date	Adresse	Pertes matérielles	Causes
15 janvier 2021	260, rue Labelle	450 000 \$	Criminel
8 mars 2021	800, rue Lamontagne	588 000 \$	Électrique
15 mars 2021	1120, rue d'Alsace	318 000 \$	Indéterminé
20 mars 2021	683, rue Laviolette	200 000 \$	Suspect
11 avril 2021	1064, rue du Parcours	400 700 \$	Suspect
31 juillet 2021	1149, rue de la Promenade	204 000 \$	Criminel
3 août 2021	76, 116 ^e Avenue	114 400 \$	Suspect
30 septembre 2021	231, rue Albert	211 700 \$	Article de fumeur
23 octobre 2021	1050, rue Cloutier	191 000 \$	Appareil de chauffage
		2 677 800 \$	



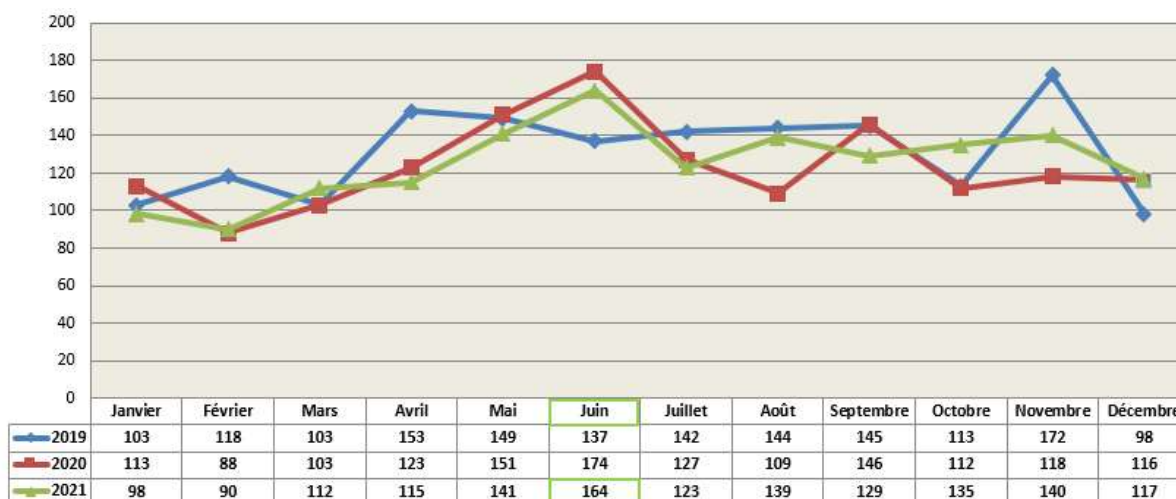
Statistiques annuelles du SSI - Ville de Saint-Jérôme

Code	NATURE DES INTERVENTIONS	2019	2020	2021	Total
1	Entraide	23	20	26	69
2	Assistance / autre	36	9	10	55
3	Assistance à la Police	12	9	13	34
4	Assistance aux citoyens	32	28	24	84
5	Fausse Alerte	28	29	30	87
6	Sauvetage hauteur	5	2		7
7	Sauvetage plan d'eau	3	4	5	12
8	Sauvetage de personne (ascenseur)	6	4	8	18
9	Sauvetage en espace clos				
12	Vent dommage bâtiment / structure	11	3	2	16
13	Feu extérieur	23	61	52	136
13A	Feu de débris / poubelle	22	10	32	64
13B	Feu de forêt	3	7	6	16
13C	Feu de broussailles, herbes, feuilles	7	14	15	36
13D	Feu de paille, terreau, aménagement paysager	33	13	10	56
15	Feu de cuisson(cuisinière, BBQ)	17	8	9	34
16	Feu de véhicule	19	25	25	69
16B	Feu de véhicule, non-résident	4	1		5
17	Feu de cheminée	5	2	4	11
20	Feu de bâtiment	38	35	38	111
23	Feu d'appareil électrique, équipements	32	15	21	68
24	Senteur de fumée	49	40	41	130
25	Alarme de gaz (Naturel, Propane)	3	1	2	6
26	Senteur d'Essence, Huile	23	16	5	44
27	Système détecteur CO en opération	32	25	28	85
27-B	Système détecteur CO en opération (dynamitage)	1			1
28	Système d'alarme en opération	344	285	337	966
30	Explosion				
33	Accident(routier, ferroviaire, aérien)	2	2	5	9
36	Assistance ambulanciers / médicale	8	12	15	35
37	Branches en contact avec des fils élec.	33	22	28	83
38	Dégâts d'eau / inondation	47	53	26	126
39	Matières dangereuses	50	26	44	120
40	Alarme incendie annulée	197	213	158	568
41	Vérification préventive	169	146	140	455
42	Accident / désincarcération / blessé	63	40	98	201
43	Fuite / odeur de gaz (propane / naturel)	45	30	30	105
45	Vérification feu à ciel ouvert	88	151	173	412
45C	Vérification feu à ciel ouvert conforme	25	33	11	69
49	Mission annulée	36	39	32	107
50	Alarme CO non fondée	3	3		6
	Total appels relatifs au SCR	601	543	546	1690
	Total d'interventions pour l'année	1577	1436	1503	4516
		TOTAL DE 2019 À 2021			

En 2021, les pompiers ont répondu à un nombre d'interventions plus élevé qu'en 2020, soit 1 503 versus 1 436 pour l'année 2020. Une augmentation de l'ordre de 4 %.

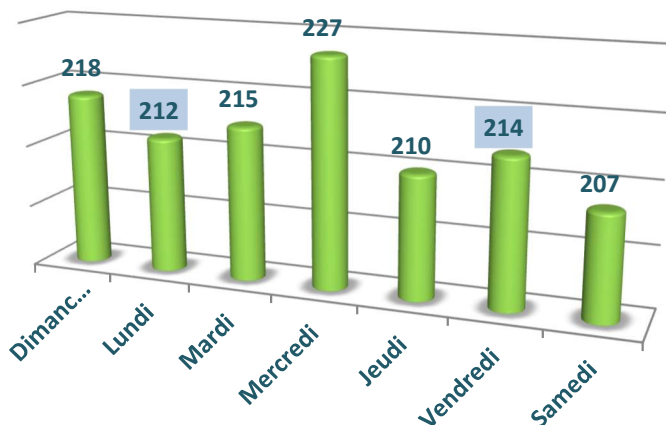


Interventions par « mois » de 2019 à 2021



Après analyse, nous constatons que la division des opérations a répondu à 54 % des appels entre les mois d'avril et de septembre, comparativement à 46 % pour le restant de l'année. Le mois de juin a été le plus occupé avec 164 appels.

Appels par « jours » en 2021

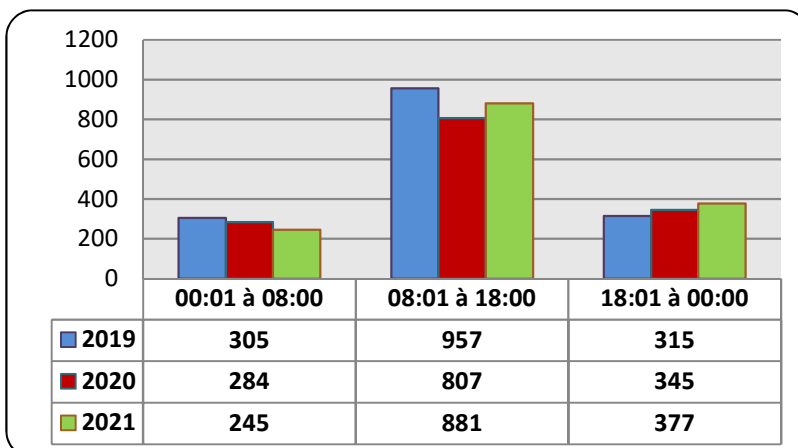


En 2021, le mercredi est la journée de la semaine où il y a eu le plus d'interventions.

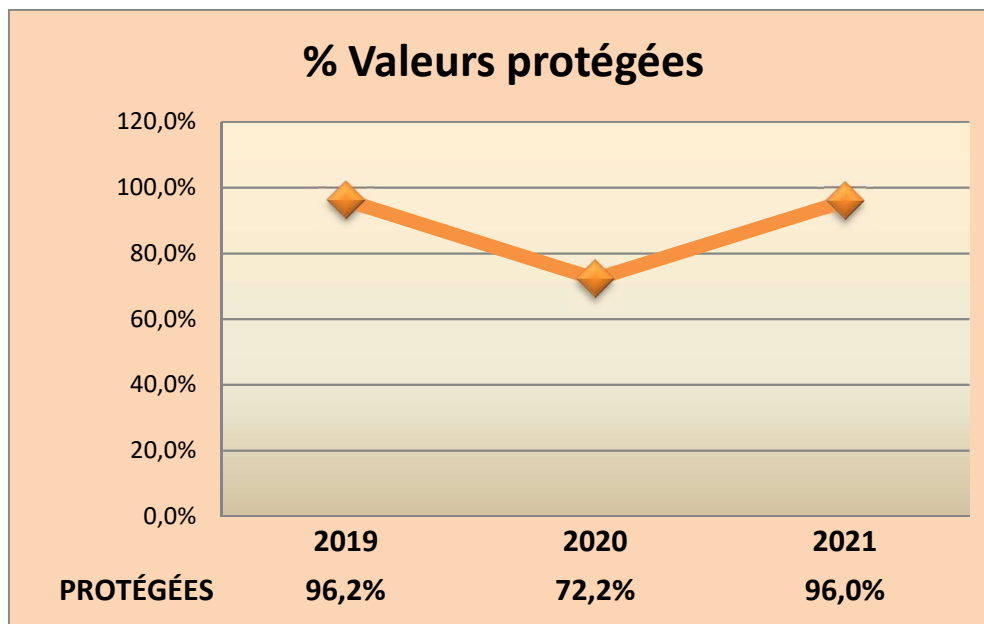


Interventions en fonction de « l'heure » de la journée

Une analyse plus fine nous permet de constater que 84 % des appels (1 258) ont eu lieu durant la journée. Plusieurs incendies majeurs avec des pertes de 50 000 \$ et plus ont eu lieu en soirée. Malgré le faible taux d'interventions qui se déclarent la nuit 16 % (245), le potentiel de mortalité est plus élevé. La disponibilité et le bon fonctionnement d'un avertisseur de fumée sont très importants. La poursuite des campagnes de prévention incendie est donc primordiale. D'ailleurs, la période comprise entre minuit et 8 h 00 du matin occupe nos pompiers en raison d'alarmes incendie et d'accidents de la route.



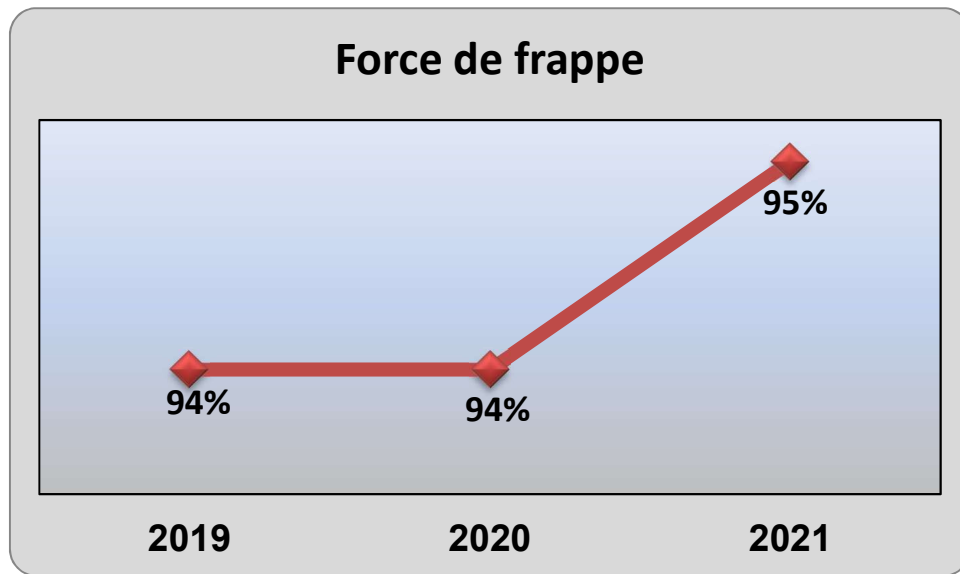
Valeurs protégées



En ce qui a trait aux interventions pour les feux de bâtiment, l'efficacité du service a permis de protéger 96 % de la valeur des édifices impliqués, ce qui s'avère être une hausse de plus de 20 % par rapport à l'année passée. Le faible taux de l'année 2020 était explicable à la suite de deux feux majeurs qui ont entraîné la perte totale de deux bâtiments industriels dans lesquels le sinistre s'était déclaré.



Déploiement de la force de frappe



Le même schéma adopté par la ville de Saint-Jérôme demandait le déploiement de 10 pompiers pour des risques faibles et moyens et de 14 pompiers pour des risques élevés. Comme on peut le voir, la ville de Saint-Jérôme respecte son schéma lors de 95 % de ses appels.

Entraides

En 2021, notre service a été le requérant pour un total de 24 assistances. Cette aide est venue des municipalités faisant partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, de la Ville de Mirabel et de l'Entraide des Basses-Laurentides.

En retour, nous avons porté assistance aux services de sécurité incendie de la MRC de La Rivière-du-Nord, de la Ville de Mirabel et de l'Entraide des Basses-Laurentides à 33 reprises, et ce à l'occasion d'interventions majeures. De ces demandes, 17 interventions ont été des interventions à Saint-Hippolyte et Prévost, d'où l'importance de notre partenariat en partage de ressources.



ENTRAIDES 2020												
22 assistances	4	2	6	2	4	2	s.o.	1	S/O			1
29 demandes	10	16	2	S/O	1	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
ENTRAIDES 2021												
24 assistances	2	6	6	S/O	2	1	S/O	2	5	S/O	S/O	S/O
33 demandes	11	6	8	3	4	S/O	1	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O



Formation

Au courant de l'année 2021, le Service de la sécurité incendie a poursuivi ses activités de maintien des compétences. Toutefois, comme l'année précédente, ces activités ont été affectées par la pandémie de COVID-19.

Sauvetage eau froide/glace



En février, le maintien de compétences portait sur le sauvetage en eau froide/glace. Les pompiers ont pu parfaire leurs techniques de sauvetage.

Sauvetage en ravin

En avril, ce fut des simulations en ravin. Ce maintien de compétences visait à simuler une personne tombée dans un ravin. Les pompiers devaient stabiliser la victime pour ensuite l'évacuer à l'aide de cordages et de palans.



Sauvetage en eaux vives

En juin, la formation portait sur le sauvetage en eaux vives, qui permettait la mise à l'essai de nouvelles techniques.



Désincarcération

En octobre, ce fut un retour sur les méthodes de désincarcération, ainsi que l'essai de nouveaux outils dans le but d'en faire l'acquisition.



Division de la prévention

Principales activités

Type de prévention	Total 2020	RATIO	Total 2021	RATIO
01-CAPACITÉ D'OCCUPATION	8	0%	37	3%
02-CONSTAT D'INFRACTION	2	0%	1	0%
05-ENTRAIDE RCCI	12	1%	25	2%
06-ÉTUDE ET ANALYSE DE RAPPORT	96	8%	59	4%
07-ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX	19	2%	45	3%
08-EXERCICE D'ÉVACUATION	1	0%	32	2%
09-PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE	5	0%	7	0%
10-PRÉPARATION DE FORMATION	0	0%	1	0%
11-INSALUBRITÉ MORBIDE	18	0%	39	3%
18-PLAINTES ET REQUÊTES	221	18%	236	16%
19-RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES	325	27%	354	25%
20-REPRÉSENTATION AU TRIBUNAL	0	0%	2	0%
21-SUPPORT AUX OPÉRATIONS ET AUTRES	7	1%	9	1%
22-VÉRIFICATION CHAUFFAGE D'APPOINT	6	0%	10	1%
23-VÉRIFICATION DE PLANS	0	0%	2	0%
24-VISITE DE CHANTIER	0	0%	18	1%
26-PNAP (aide à l'évacuation)	262	22%	267	19%
29-VISITE PRÉVENTIVE	2	0%	2	0%
30-RENCONTRE COMITÉS, ORGANISMES	5	1%	8	1%
32-DEMANDES RACCJ	10	1%	16	1%
34-BORNES D'INCENDIE	0	0%	1	0%
35-ACCÈS À L'INFORMATION	177	15%	220	15%
36-CORRESPONDANCE	44	4%	46	3%
Grand Total	1220	100 %	1437	100 %



Section des mesures préventives

Objectifs annuels du schéma de couverture de risques (SCR) 2021

INSPECTION DE RISQUES TRÈS ÉLEVÉS : 20
INSPECTION DE RISQUES ÉLEVÉS : 15
INSPECTION DE RISQUES MOYENS : 10
INSPECTION DE RISQUES FAIBLES : 6022

Résultats

Catégories	2019			2020			2021		
	Objectifs	Dossiers ouverts	%	Objectifs	Dossiers ouverts	%	Objectif	Dossiers ouverts	%
Faibles	4684	6447	137 %	5466*	4132	76 %	5324*	6022	113 %
Moyens	920	24	3 %	922	73	8 %	922	10	1,1 %
Élevés	95	122	128 %	168	129	77 %	168	15	9 %
Très élevés	87	99	113 %	58	86	148 %	98	20	20,5 %

*Inclus les risques faibles dans les usages moyens, élevés et très élevés.



Programme d'éducation du public

Programme d'autovérification des avertisseurs de fumée

En 2021, le programme est adapté et maintenu, comme prévu au schéma de couverture de risques, et dans le respect des mesures sanitaires de santé publique en lien avec la situation de la COVID-19.

Le Service de la sécurité incendie de la Ville de Saint-Jérôme a donc dû mettre en place des méthodes de travail adaptées à la réalité de son territoire.

Autovérification par l'occupant avec une réponse en ligne

Les pompiers ont distribué des accroche-portes, dans des secteurs ciblés en lien avec le programme de vérification des avertisseurs de fumée. Sans contact avec les citoyens, l'accroche-porte invitait l'occupant à remplir un formulaire disponible sur le site Internet de la Ville. Le formulaire permettait à l'occupant d'être informé sur les bonnes pratiques de vérification des avertisseurs de fumée, des mesures de prévention, et de comprendre le bon fonctionnement des avertisseurs de monoxyde de carbone. Ce formulaire permet également de valider les coordonnées des personnes-ressources et les différentes données, afin de pouvoir communiquer avec l'occupant, au besoin.

Actions requises par la division :

1. Élaboration d'un formulaire en ligne.
2. Mise en place d'une technologie informatique pour que l'occupant puisse avoir accès au formulaire, et y inscrire les données.
3. Suivi des envois.
4. Mise en ligne du formulaire sur le site Internet de la ville et sur d'autres plateformes.
5. Suivi de la transmission des formulaires.
6. Ajout, au formulaire d'autovérification, de l'information en matière de prévention des incendies (accroche-porte) et d'un lexique explicatif pour s'assurer que les citoyens maîtrisent bien la démarche d'autovérification.

Cette méthode permettait :

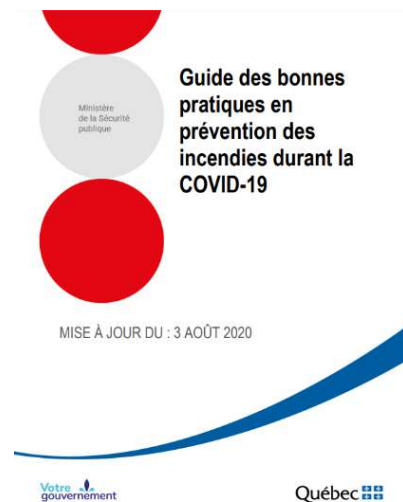
- ✓ de diminuer les contacts entre les pompiers et les citoyens en période de pandémie;
- ✓ de responsabiliser l'occupant;
- ✓ de mettre à jour les données de l'occupant, lors de la transmission du formulaire rempli;
- ✓ d'atteindre une quantité importante de personnes dans un court laps de temps;
- ✓ de cibler une clientèle particulière.



Résidences de personnes âgées (RPA)

En 2021, une longue période de confinement a changé notre façon de faire en lien avec les personnes qui demeurent dans les résidences de personnes âgées et qui sont souvent affectées par l'isolement. Souvent privées de visite et de contacts sociaux, ces personnes voient leur qualité de vie être diminuée.

Afin de maintenir un lien de communication avec nos personnes âgées et d'offrir un divertissement aux résidents de nos RPA, la division de la prévention des incendies a décidé de poser un geste pour aider nos aînés à passer au travers de ce confinement lié à la pandémie de la Covid-19. À cet effet, nos inspecteurs ont distribué dans les RPA des jeux de cartes ainsi que des cahiers d'activités à l'intention des résidents. Ces jeux de cartes imprimés avec des conseils en sécurité incendie ont eu un succès notable auprès du public cible.



La prévention des incendies à l'honneur dans l'émission pour enfants Passe-Partout

L'émission Passe-Partout, destinée aux élèves de maternelle et de première année, a axé son épisode du 2 février 2021 sur la prévention des incendies. Cannelle et Pruneau y ont appris à quoi sert un avertisseur de fumée. Ils ont aussi été sensibilisés à l'importance de changer les piles pour assurer son fonctionnement. L'émission a été pensée afin que les services de sécurité incendie puissent s'en servir et la présenter à des fins éducatives. Nous avons transmis le lien à nos directions d'écoles primaires, et ce, au printemps 2021.



L'IMPORTANCE D'UNE DIVISION CONSACRÉE À LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Effacité du travail de nos inspecteurs

Nos inspecteurs sont appelés à travailler avec la population de la ville de Saint-Jérôme pour améliorer le respect des règlements qui touchent la prévention des incendies. Leur travail a une incidence profonde sur la protection du territoire et sur la protection des moteurs économiques de notre Ville. Voici un exemple de leur efficacité.



9 mars 2021

800, rue Lamontagne (secteur Bellefeuille)

FEU DE BÂTIMENT COMMERCIAL

- Pas d'installation de gicleur automatique à eau
- Pas de système d'alarme incendie
- **Bâtiment commercial multiple**
- Évaluation foncière : 185 000 \$
- Pertes d'équipements et matériels lourds
- 100 % de perte de l'évaluation foncière
- **Perte d'une dizaine d'emplois**
- Pertes de revenus de location pour les locaux commerciaux



9 mars 2021

375, boul. Lajeunesse Ouest (secteur Saint-Jérôme)

FEU DE BÂTIMENT INDUSTRIEL

- Installation de gicleurs automatiques à eau fonctionnelle
- Système d'alarme fonctionnel
- Bâtiment industriel
- Évaluation foncière : 2 800 000 \$
- 0 % de perte de l'évaluation foncière
- **40 emplois sauvés**

Section recherche des causes et circonstances d'incendie (RCCI)

Vous trouverez ci-joint le tableau des causes et circonstances d'incendie répertoriées pour l'année 2021. Au courant de l'année 2021, 73 dossiers ont été traités à la section RCCI de la division de la prévention.

CAUSES PROBABLES	2020	2021
110 - DOSSIERS TRANSMIS POUR ENQUÊTE	15	14
200 - UTILISATION INADÉQUATE D'UNE SOURCE DE CHALEUR 241 et 242 - Autre utilisation inadéquate d'une source d'inflammation	0	6
300 - UTILISATION INADÉQUATE DU MATÉRIAU ENFLAMMÉ 340 - Utilisation inadéquate du matériau enflammé 360 - Utilisation inadéquate huile de cuisson, graisse, cire surchauffée 370 - Combustible placé à proximité d'une source de chaleur 380 - Entreposage inadéquat	0 0 3 1	1 2 3 2
400 - DÉFAILLANCE OU DÉFECTUOSITÉ MÉCANIQUE OU ÉLECTRIQUE 410 - Défaillance ou bris d'une pièce mécanique, fuite dans une pièce 430 - Court-circuit électrique 490 - Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique 499 - Aire d'entreposage indéterminée (intérieure)	2 0 5 2 2	4 6 3 0 4
500 - DÉFAUT DE CONCEPTION, DE CONSTRUCTION OU D'INSTALLATION 530 - Dévaloir, excluant les dévaloirs d'incinérateurs reliés à des conduits de fumée	1	3
600 - MAUVAISE UTILISATION D'UN ÉQUIPEMENT	1	2
700 - ERREUR HUMAINE 790 - Autre erreur humaine (distraction, personne endormie)	7	12
900 - AUTRE 999 - Cause indéterminée	7*	11*
TOTAL	46	73

(*) Les causes indéterminées sont dues au fait que les bâtiments étaient trop détruits ou représentaient un risque pour la sécurité des enquêteurs.

On note qu'environ 38 % des incendies enquêtés sont classifiés comme « erreur humaine ». Encore une fois, les articles de fumeurs, les cendres chaudes et les feux de cuisson sont les causes les plus courantes. Les cigarettes écrasées dans les pots de fleurs ou lancées dans le paillis font partie de cette catégorie.



D'ailleurs, une campagne de sensibilisation sur les dangers des terreaux et paillis devra être instaurée, car plusieurs incendies majeurs relèvent de cette cause, depuis les dernières années.

Un guide d'information très utile en cas de sinistre

Les citoyens reçoivent maintenant un guide d'information très utile en matière de sécurité incendie ou de sinistre, et ce, grâce à l'initiative de la direction de l'état-major unifiée, qui regroupe les services de sécurité incendie des villes de Saint-Jérôme et de Prévost ainsi que la municipalité de Saint-Hippolyte.

Comme son nom l'indique, le dépliant, « **Guide du citoyen – Que faire suite à un sinistre ?** », informe le lecteur sur les gestes à poser et actions à entreprendre dans les minutes, les heures et les jours suivants un incendie ou un sinistre.

« Les gens qui sont victimes d'un sinistre sont en état de choc et il ne leur reste bien souvent que les vêtements qu'ils portent sur le dos », rappelle Mario St-Pierre, chef de la division gestion des risques du Service de la sécurité incendie. « Par où commencer une fois que les pompiers ont quitté les lieux ? Ce guide leur donnera les étapes à suivre. » (Extrait du communiqué de presse envoyé aux médias)

Le document est conçu pour répondre aux besoins de tous les sinistrés, qu'ils soient propriétaires ou locataires, couvert ou non par une police d'assurance. On y trouve notamment une liste de numéros de téléphone d'organismes ou d'entreprises qui les aideront à surmonter la difficile épreuve que constitue l'incendie de son domicile. Le guide est remis aux citoyens qui sont victimes d'un incendie ou d'un sinistre.





Audit sur la sécurité incendie – 2021



Objectifs de l'audit

Le Service de la sécurité incendie a piloté un audit sur la sécurité civile effectuée entre les mois de mai et août 2021. Cet audit visait principalement la culture de l'organisation municipale en sécurité civile ainsi que les documents produits par l'organisation municipale de sécurité civile (OMSC).

Cet audit a été guidé par l'outil d'autodiagnostic municipal mis en place en 2018 par le ministère de la Sécurité publique du Québec. En ce qui a trait à la performance de l'organisation de la sécurité à Saint-Jérôme, le résultat de cette analyse parle de lui-même. En voici les faits saillants:

- Nommer le directeur général de la Ville comme coordonnateur municipal;
- Nommer les membres de l'OMSC par résolution du conseil;
- Établir un programme de formation et d'exercices pour les élus et les membres de l'OMSC;
- Produire une nouvelle version du plan de sécurité civile harmonisée avec la politique de sécurité civile et l'adopter par résolution du conseil municipal;
- Libérer un budget pour permettre une garantie de service avec les fournisseurs de biens essentiels à la sécurité civile;
- Rédiger les plans particuliers d'intervention avec un gabarit unique, en comité.

Depuis quelques années, la ville de Saint-Jérôme a entrepris l'amélioration de l'organisation de la sécurité civile, et ce, de façon intensive. Consciente de l'importance des enjeux actuels relatifs à la sécurité civile, le Service de la sécurité incendie, en collaboration avec les autorités municipales, on mit en place des moyens pour atteindre ces objectifs.

Nul ne peut prédire à quel moment surviendra un sinistre majeur et jusqu'à quel point la vie et les biens des citoyens pourraient être mis en risque par un sinistre. Il est impossible pour la ville d'offrir une protection totale, mais de pareils enjeux justifient à coup sûr l'investissement en sécurité civile.

Schéma de couverture de risques

L'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie oblige les entités régionales, chargées de l'application de mesures prévues au schéma de couverture de risques en incendie, à adopter par résolution un rapport d'activité. Le plan de mise en œuvre fait partie intégrante du schéma révisé et détermine les activités à mettre en œuvre, en conformité avec les objectifs arrêtés de protection optimale de la Ville de Saint-Jérôme. Il désigne les activités, leurs échéances et l'autorité responsable de la réalisation.

ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Continuer à assurer la coordination du schéma et le suivi de la mise en œuvre, et maintenir, à temps partiel, une ressource qualifiée en sécurité incendie et la mettre à la disposition des services incendies.	100 %	La MRC maintient une ressource assurant le suivi et la mise en œuvre du schéma de couverture de risques.	
Maintenir le comité technique en sécurité incendie (formé des directeurs des services incendie) afin de s'assurer que les actions au schéma seront réalisées.	100 %	Le comité est maintenu en place. Les rencontres mensuelles sont pour faire le point et le suivi des actions prévues à la mise en œuvre du schéma. Zoom 2021.	
Continuer à réaliser le rapport annuel (article 35 de la Loi). Transmettre à la MRC toutes les informations nécessaires à la rédaction de ce rapport annuel d'activités. Présenter le contenu au conseil des maires. Transmettre une copie au MSP.	100 %	Les données ont été transmises à la MRC pour la rédaction du rapport 2021.	
S'assurer que chaque SSI continu de compléter le rapport d'intervention incendie (DSI 2003) après chacune des interventions (article 34 de la Loi) et le transmettre au MSP ainsi qu'à la MRC, dans les délais prescrits, pour compilation.	100 %	L'ensemble des rapports d'interventions sont transmis au MSP.	



ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Maintenir le programme de santé et sécurité au travail.	100 %	Le SSI maintient un programme de prévention annuel avec fiches d'actions spécifiques. Un comité SST paritaire se réunit quatre fois par année.	
Respecter le règlement concernant la formation des pompiers et des officiers.	100 %	À l'embauche, le personnel doit avoir les compétences requises en conformité avec le règlement.	
Maintenir le programme de maintien des compétences et d'entraînement inspiré du canevas de l'École nationale des pompiers du Québec et de la norme NFPA 1500.	100 %	Annuellement, il y a un maintien de compétences en ce qui concerne la formation sur certaines spécialités, telles que les espaces clos, la désincarcération et le sauvetage nautique (glace et eaux vives).	
Maintenir et bonifier le cas échéant, le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des véhicules en s'inspirant du Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention.	100 %	Maintenir notre programme d'entretien et de vérification des véhicules d'intervention afin de s'assurer de leur fiabilité.	
Remplacer les véhicules d'intervention tels qu'ils sont définis au tableau 37 du schéma révisé. Se référer à ce tableau pour les coûts.	100 %	Octroi de contrat et camion en production et la livraison furent faits en octobre 2021.	
Maintenir le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des équipements d'intervention et de protection des pompiers, selon les exigences des fabricants et des normes s'y rattachant.	100 %	Un programme d'entretien est en place avec registre pour l'ensemble des équipements du service.	



ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
S'assurer d'obtenir du centre des appels d'urgence 9-1-1 et du service de répartition secondaire, un service conforme au Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence.	100 %	Le central ne dispose plus de toutes les accréditations, mais se rapproche des normes en vigueur.	
Continuer à améliorer le réseau de communication et, le cas échéant, à uniformiser les appareils de communication mis à la disposition des SSI et les fréquences utilisées.	100 %	Les ordinateurs véhiculaires permettent l'accès direct aux cartes d'appels, aux risques d'intervention, et les autres risques s'y rattachant.	
Réaliser un projet d'étude afin de doter la MRC d'un centre de répartition primaire et secondaire.	100 %	Dépôt du rapport en mai 2018 et pas de suite par le conseil des maires.	
Construire, rénover ou agrandir une caserne.		S.O.	S.O.
Maintenir le programme d'entretien et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau incluant la vérification des pressions et du débit des poteaux d'incendie, selon les normes en vigueur, ainsi que leur déneigement et leur codification en s'inspirant de la norme NFPA 291 et NFPA 25.	100 %	Maintien du programme d'entretien, d'identification et de numérotation des bornes d'incendie en référence à la norme NFPA 291.	
Maintenir et mettre à jour, le cas échéant, le programme concernant l'installation et la vérification du fonctionnement de l'avertisseur de fumée selon les échéanciers inscrits au tableau 41 du schéma.	100 %	Établir une campagne de visite résidentielle ciblée en fonction de l'évaluation et de l'analyse des incidents.	Ajustement du nombre de risques faibles au prorata des risques moyens/faibles ayant comme groupe d'usage le code foncier 1000 au rôle d'évaluation.



ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Maintenir et mettre à jour, le cas échéant, le programme concernant l'inspection des risques plus élevés par une ressource formée en la matière selon les échéanciers inscrits au tableau 42 du schéma.	30,6 %	Les inspections furent ralenties en 2021 à cause de la pandémie, et ce, à la suite du télétravail et aux vagues pandémiques.	
Maintenir et mettre à jour, le cas échéant, le programme sur la conception de plans d'intervention pour les risques élevés et très élevés en s'inspirant de la norme NFPA 1620 et, le cas échéant, former les pompiers. Réaliser tous les plans d'intervention pour les risques élevés et très élevés au cours des années 1 à 5.	100 %	Nous avons produit 80 plans d'intervention sur un objectif de 80 annuellement pour 2021.	
Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme de sensibilisation du public.	20 %	Pandémie COVID-19 : ralentissement des activités de sensibilisation du public.	
Rédiger les ententes d'entraide automatiques afin d'assurer le caractère optimal de la force de frappe.	100 %	Autonome à 100 % avec nos ressources sur l'ensemble de notre territoire.	
Entériner et/ou maintenir les ententes d'entraide automatiques et mutuelles afin d'assurer le caractère optimal de la force de frappe.	100 %	Entente en vigueur avec la MRC de la Rivière-du-Nord et l'Entraide intermunicipale de la sécurité incendie des Basses-Laurentides.	
Mettre en place les ententes d'entraide automatiques de façon à ce que la force de frappe soit toujours optimale.	100 %	Autonome à 100 % avec nos ressources sur l'ensemble de notre territoire.	



ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Maintenir et bonifier, le cas échéant, les procédures afin que les ressources humaines et matérielles soient mobilisées en tenant compte notamment de la catégorie de risques et des particularités du territoire en s'inspirant du Guide des opérations.	100 %	Pour les interventions des risques faibles et moyens, le temps requis pour atteindre la force de frappe dans le P.U. où 10 pompiers seront affectés à l'intervention sera de 10 à 15 minutes dépendamment du lieu de l'intervention et de la proximité du poste de pompier. Le temps requis pour atteindre la force de frappe, pour les risques situés à l'extérieur du PU où 10 pompiers seront affectés à l'intervention, sera de 15 à 25 minutes dépendamment du lieu de l'intervention et de la proximité du poste de pompier. Pour les interventions des risques élevés et très élevés, 4 pompiers additionnels sont affectés à l'intervention de l'incendie lors de demandes de l'officier commandant. Le temps requis pour atteindre la force de frappe sera réuni en 25 minutes et moins.	
Réviser les procédures de déploiement des ressources (dès l'an 1) de manière à pouvoir atteindre les objectifs de protection décrits au chapitre 7 du schéma.	100 %	Un comité d'analyse de solution est en place avec la centrale 9-1-1 qui est sous la gouverne de notre Service de police.	
Transmettre les procédures de déploiement au centre d'appels 9-1-1 (dès l'an 1).	100 %	Les procédures de déploiement sont mises à jour annuellement.	



ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Promouvoir des mesures adaptées d'autoprotection, en collaboration avec les générateurs de risques (section 7.3.2).	100 %	Mise en place d'un programme d'inspections des risques industriels sur notre territoire et recensement annuel avec le CISSS et DSP.	
Promouvoir et planifier, par la réglementation en vigueur, des programmes et des mesures visant à retarder la progression de l'incendie.	100 %	Une réglementation est en vigueur sur le territoire.	
Travailler en collaboration avec les services d'urbanisme dans la planification de la sécurité incendie et l'aménagement du territoire et lors de la révision du schéma d'aménagement, notamment à l'égard de la localisation des risques d'incendie sur leur territoire respectif.	100 %	Nous sommes en étroite collaboration avec notre Service de l'urbanisme afin d'être informés des projets de développements sur le territoire.	
Dans les secteurs avec des lacunes en interventions contre l'incendie (déploiement de la force de frappe en plus de 20 minutes pour un risque faible ou moyen) les municipalités effectueront des visites supplémentaires dans les bâtiments résidentiels aux 5 ans au lieu de 7 ans.	100 %	Les pompiers auxiliaires sont nos ressources affectées à cette tâche de visite résidentielle en secteur rural.	
Établir une liste des services disponibles sur le territoire de la MRC. Maintenir et mettre à jour la tarification pour ces différents services dans l'entente d'aide mutuelle de la MRC (section 7.4.2).	100 %	Entente en vigueur avec les SSI de la MRC.	



ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Inclure la désincarcération, telle que décrite à l'objectif 5.	100 %	La Ville de Saint-Jérôme s'engage à déployer le minimum de ressources requises, soit 4 pompiers qualifiés en désincarcération et le personnel attiré à l'opération d'un véhicule muni d'une pompe intégrée, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans les meilleurs délais, en lien avec la situation.	
Rehausser le niveau de protection des citoyens à moindre coût, en profitant partout où c'est possible d'économies d'échelle et de gain de productivité qui concerne non seulement l'incendie, mais aussi les autres risques (voir section 7.5.2).	100 %	Depuis 2020, nous avons un protocole d'entente sur les équipes spécialisées en partenariat avec les municipalités de la MRC de La Rivière-du-Nord et la Ville de Boisbriand.	
Favoriser les regroupements de services de sécurité incendie auprès des élus et mettre en place des mesures administratives afin de faciliter toute possibilité de regroupement des SSI de la MRC et des villes limitrophes (voir section 7.5.2).	100 %	Études d'opportunité effectuée au niveau de la MRC avec trois (3) municipalités sur cinq (5) en 2018. Dépôt du rapport en mai 2018 et pas de suite par le conseil des maires.	Regroupement de l'état-major unifié de trois (3) municipalités sur cinq (5) en 2019.
Analyser et mettre en place, s'il y a lieu, le développement de diverses expertises au niveau régional (voir section 7.6.2).	100 %	Le sauvetage en milieu isolé ou hors route est présentement fonctionnel.	
Informier régulièrement les SSI sur la mise à jour de la classification des risques présents sur le territoire.	100 %	Mise à jour du rôle d'évaluation dans le logiciel Première Ligne en lien avec PG Solutions.	



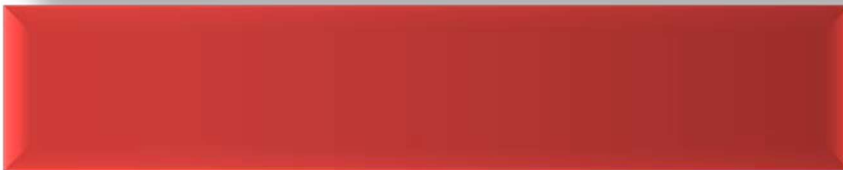
ACTIONS VILLE DE SAINT-JÉRÔME		COMMENTAIRES	
		JUSTIFICATIONS	PRÉVISIONS
Maintenir en place et participer au comité régional de concertation en sécurité publique regroupant, notamment, les responsables des SSI, des policiers de la Sûreté du Québec et des travailleurs du service ambulancier.	100 %	Aucune rencontre en 2021.	
Mettre en place des mécanismes d'entraide (établissement d'ententes en matière de sécurité civile) avec des villes situées à l'extérieur de la région dans le but de pallier les situations d'envergures.	50 %	Présentement en mise à jour au sein de la MRC de La Rivière-du-Nord, mais sans avancement avec la pandémie.	



Conclusion

L'année 2021 du Service de la sécurité incendie de Saint-Jérôme, c'est :

- Un territoire de 93 km² et 80 213 citoyens (recensement de 2020)
- Le 15^e service d'incendie en importance au Québec (sur environ 650)
- 57 employés
- Un budget de 8,6 M\$, soit 31,44 \$/citoyen
- 1 503 interventions d'urgence
- 38 incendies de bâtiments
- 105 incendies extérieurs (débris, forêt, broussailles, paillis)
- 25 incendies de véhicules
- 146 vérifications préventives
- 57 assistances, dont 12 assistances médicales et 9 au Service de police
- 4 interventions nautiques sur la rivière du Nord
- 40 désincarcérations
- 6 000 activités de prévention



Enjeux du SSISJ en 2022

- Développement de nouvelles entraides avec les municipalités au nord de notre territoire
- Mise en place de partenariats avec des organismes de soutien aux sinistrés
- Révision du plan de sécurité civile municipale
- Amélioration des infrastructures et des véhicules
 - Mise à niveau des bâtiments (caserne centre, caserne est)
 - Remplacement de véhicules incendie
- Reddition de comptes du schéma de couverture de risques 2016-2020
- Production d'un projet de schéma de couverture de risques 2023-2027



SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE